

CCAS

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le **Dimanche 11 Novembre** au Foyer Rural après la cérémonie de commémoration

État Civil

Mariage

Mr Denis AUDART et Mme Pascale CAEILLETE le 20 juillet, Sully.

Naissances

Pauline SCHMIDT fille de Brendan SCHMIDT et Tifany SIMON, née le 19 juillet, Le Bourg.

Mathys CHARRIER, fils de Christopher CHARRIER et Justine SURIVET, né le 28 août, Le Bourg.

Baptême Républicain

Emmy PERNOT fille de Yoann PERNOT et Amélie THIEBAUT le 25 août.

Décès

Mr Christian NOUVION, décédé le 10 août, le Bourg.

Mme Marie-Louise JOBREDEAU née BOUVRET décédée le 18 août, Sully.

Marie Louise Bouvret nous a quittés le 18 août 2018 à l'âge de 82 ans à l'hôpital de Chalon sur Saône. Née en 1936 à Chalon sur Saône, elle était veuve de Roger Jobredeau décédé en 2008.

Suite à la retraite de son époux Roger, appelé affectueusement « Loulou », ils s'installèrent à Sully.

Marie Louise était une femme très engagée dans la vie associative et municipale de Nanton.

Son naturel, son intégrité et son honnêteté l'imposaient comme une personnalité de la commune.

Dans les années 1980, elle prit part à la création de la pétanque nantonaise. Puis au fil du temps, elle occupa successivement la présidence de plusieurs associations de Nanton, le Club des Aînés, l'Amicale des Nantonnais et l'Association des Anciens Combattants.

Son engagement dans la vie de la cité, l'a conduit à occuper d'importantes fonctions au Conseil Municipal de Nanton.

Élue conseillère municipale en 1995, elle occupa différentes fonctions : maire adjointe de 1998 à 1999 pour son premier mandat, et de 2001 à 2008 pour son second. Marie Louise participait à de nombreuses commissions municipales et en particulier, pendant 13 ans, elle s'est investie au Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Aussi, le Maire de l'époque lui accorda une délégation comme responsable du cimetière de Nanton. Dès sa nomination, elle a mis toute son énergie au service de la remise en état de l'espace funéraire de la commune, en élaborant un règlement intérieur qui aujourd'hui est toujours en application. Avec son équipe, elle a mené à bien le projet de création du columbarium qui à cette période n'était pas une priorité pour les communes. Marie Louise était une femme de conviction morale et politique.

Elle était présente à toutes les cérémonies officielles, témoignant ainsi son attachement au devoir de mémoire.

Son engagement local était de tous les instants. Les habitants, ses amis garderont de Marie Louise un souvenir ému et reconnaissant.

La famille tient à remercier toutes les personnes ayant fait des dons au profit du service cardiologie de Dijon lors de la cérémonie à l'église de Nanton.

4 septembre Corlay



Durant l'été 1944, le maquis de Corlay a abrité jusqu'à 500 hommes. C'est de Corlay que fut lancée, le 4 septembre 1944, la bataille de Sennecey le Grand qui libéra cette ville au prix de lourdes pertes de part et d'autre.

Cette année encore, c'est avec beaucoup d'émotion et de respect que nous avons rendu hommage à tous ces hommes et femmes, en présence du nouvellement nommé chevalier de la légion d'honneur, Monsieur Georges Duriaud.



NANTON.



ESPACE INFO.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 76

Septembre 2018

Tel. : 03 85 92 23 29

Fax. : 03 85 92 27 76

E-mail : mairie-nanton@wanadoo.fr

Directeur de la publication:
Veronique Dauby
Rédaction et administration:
Pascale Depoil, Aurélie Chevalier,
Nathalie Benas, Perrine Marchandiau
Photo: mairie - Imprimé par nos soins



Ouverture du secrétariat de Mairie
Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers: Samedi de 10h00 à 12h00
En cas d'urgence, défibrillateur en accès libre près de la poste

Edito du Maire



Pour préparer cette nouvelle rentrée et accueillir les plus grands dans de meilleures conditions, quelques travaux ont eu lieu comme chaque année dans les écoles : de nouveaux stores dans la classe des CM2 mais surtout une des cours d'école refaite à neuf. Nous espérons pouvoir refaire l'autre cour l'année prochaine.

Le bourg également change peu à peu de visage et se refait une beauté avec les barrières et volets repeints, la nouvelle façade du foyer et la terrasse du café qui faisait partie des obligations de la commune pour rendre ce commerce accessible aux personnes à mobilité réduite. Sans oublier bien entendu les efforts de fleurissement qui ont pu être faits pour accompagner ces quelques rénovations.



Pour les mois à venir, la volonté du conseil municipal est d'accentuer les efforts pour le fleurissement et l'entretien des espaces verts en recrutant notamment un nouveau cantonnier car un seul ne suffit pas (même si durant l'été nous avons pu faire face globalement grâce à l'embauche de deux jeunes de la commune), de travailler sur les cheminements et la sécurité des piétons. Rentrant qu'un maître d'œuvre a été recruté durant l'été. Nous tiendrons à vous associer aux réflexions qui seront menées à ce sujet afin que ces aménagements correspondent le plus possible à vos besoins : c'est pourquoi des réunions d'ensemble ou hameau par hameau auront lieu pour vous permettre de donner votre avis et vous expliquer les choix qui seront faits.



Mais l'heure est à la reprise des activités et vous trouverez dans ce journal toutes les informations pour participer aux AG ou réunions des différentes associations qui vous proposent de nombreux rendez-vous. Venez nombreux car les propositions s'amplifient et se diversifient. En attendant vous pourrez venir supporter, **le dimanche 23 septembre après-midi**, les coureurs cyclistes qui comme chaque année aiment sillonner notre beau territoire pour une course contre la montre. Cette année, même les enfants auront droit à leur circuit.

Bonne reprise à tous

Véronique Dauby



UN GRAND MERCI A TOUS D'AVOIR PARTICIPE A L'EMBELLISSEMENT DE NOTRE COMMUNE, ET NOTAMMENT AU DONATEUR DES LAURIERS DU BOURG

Lavoir de Chalot



Quelques personnes ont répondu à l'appel de Pascal Dechenaud pour commencer la rénovation du lavoir de Chalot. Afin de continuer, nous sommes à la recherche de grandes dalles de pierre. Si vous souhaitez nous aider en faisant un don, vous pouvez nous contacter au 06 65 60 83 68 ou en laissant vos coordonnées à la mairie (03.85.92.23.29)



